



Les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale constituent un véritable plan social. Dans l'académie de Rennes, quelle que soit l'évolution de la démographie scolaire, le choix qui est fait est toujours celui de la pénurie, dans une logique de l'enveloppe fermée qui oppose les établissements, les écoles et les personnels les uns aux autres. Notre académie est une de celles qui souffre le plus de ces suppressions : **86 postes dans les écoles, et 131 postes en collège et lycée.**

Quand les effectifs baissent le gouvernement en profite pour supprimer des postes et quand les effectifs augmentent, les moyens demeurent insuffisants pour accompagner la hausse.

Avec ces suppressions de postes, ce sont aussi nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage des élèves qui vont encore se dégrader. Cette dégradation profite à un enseignement privé largement financé par l'état sans exigence de mixité sociale, organisant ainsi une ségrégation sociale et scolaire délétère pour la cohésion de la société.

Partout, dans les écoles et les établissements publics, dans les classes, dans les vies scolaires, dans les services, nous avons besoin de plus de personnels pour assurer un service public de qualité. Face à ces conditions inacceptables de préparation de la rentrée 2026, l'intersyndicale 35 appelle l'ensemble des personnels des écoles et des établissements à se mettre en grève à partir du 19 mars et à participer massivement aux mobilisations à venir :

Grève de tous les personnels, 1er et 2nd degré, à partir du 19 mars

Le 19 mars **manifestation 10h30 République à Rennes**, suivie d'une **AG** organisée par l'IS35 à **13h (lieu à définir)**.

→ lors de l'AG, envisager la suite de la mobilisation notamment les actions de la semaine suivante **autour des instances** qui auront lieu les **25, 26 et 27 mars**.

Le samedi 21 mars **manifestation** avec les personnels territoriaux et les parents d'élèves à **14h République**.

Dans ce cadre un préavis de grève est déposé couvrant toute la période jusqu'aux vacances de printemps. Nous invitons les PE à envoyer leur déclaration d'intention de grève du 19 mars au 10 avril.

Il est urgent d'exiger

- l'annulation des suppressions de postes dans l'éducation ;
- l'annulation des fermetures de classes ;
- des moyens à la hauteur des besoins pour l'enseignement public ;
- partout une baisse des effectifs par classe et des créations de postes d'enseignant·es ;
- la création de postes de remplaçant·es pour une continuité effective du service public ;
- la création de postes d'AESH, AED, CPE, infirmier·ères, psychologues scolaires, assistant·es sociaux, personnels de laboratoires, administratifs, ATSEM, personnels médico-sociaux ;
- un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire pour les AESH ;
- la refonte et l'élargissement de la carte de l'éducation prioritaire ;
- que l'argent public bénéficie à l'enseignement public.